

www.agriculture-dromoise.fr

Publication du 25/07/2023

Par arrêté préfectoral n°26-2022-12-15-00002 en date du 15 décembre 2022, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2023, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

IKONE FRANCE

**Société par actions simplifiée au capital de
1 000 Euros**

**Siège social : 79 Avenue du Maréchal de
Latre de Tassigny**

**26000 VALENCE
911 555 175 RCS ROMANS**

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Annonce publiée le 25/07/2023

N° AL 01-25072023